

FLASH INFO du 25 février 2026

Activités sociales et culturelles

À la suite d'un report de date de la part de l'organisateur, le spectacle de Noël 2026 en Île de France, « l'incroyable cabaret de Noël » se tiendra finalement le dimanche 13 décembre 2026 au théâtre de la Mutualité.

Actualité des ASC

A partir du 1er mars 2026 et jusqu'au 30 juin 2026, ouverture de la première session de commande des prestations PCV (Pack Culture Loisirs Vacances) :

- Carte UpOne
- Carte Freemium Play

Commande de Chèques vacances

A partir du 17 mars 2026 et jusqu'au 12 mai 2026, ouverture du catalogue Vacances Enfants été.

Déclaration préalable de la CFDT

En début de CSEE, la CFDT a attiré l'attention de la direction sur un projet de déménagement des salariés GSP de Massy vers d'autres sites. Voici la déclaration faite en début de séance.

« La CFDT souhaite intervenir en préambule concernant le projet de mutualisation des Réseaux d'Initiative Publique (RIP), inscrit dans la trajectoire du Global Support for Performance (GSP) et de la Direction de la Clôture Financière d'Orange.

Ce projet prévoit des évolutions d'organisation, des transferts d'activités et d'effectifs, ainsi qu'une redéfinition des périmètres entre équipes.

Pour la CFDT, ces changements ne sont pas neutres. Ils sont susceptibles d'avoir un impact direct sur :

- La charge de travail
- L'organisation quotidienne des missions
- Les responsabilités individuelles
- Les conditions d'exercice
- Les risques psychosociaux liés aux réorganisations successives

La CFDT constate que les IRP n'ont pas été consultées en amont de l'annonce de ce projet.

Face à cette situation, une demande de CSE a été formulée le mardi 24 février afin d'obtenir des éclairages précis sur les impacts humains et organisationnels.

La CFDT demande :

- Le gel du projet tant que l'ensemble des impacts n'aura pas été clairement présenté et partagé
- L'association pleine et entière des IRP en amont des décisions et tout au long de la mise en œuvre
- La communication des éléments détaillés relatifs à la charge de travail, aux évolutions d'effectifs et aux modifications d'organisation
- La garantie du maintien des salariés du site de Massy sans mobilité géographique contrainte.

La transformation ne peut aboutir sans transparence, sans un dialogue social authentique et sans le respect et la préservation des équilibres collectifs.

La CFDT restera vigilante afin que ce projet ne se traduise ni par une dégradation des conditions de travail ni par une fragilisation des équipes. »

Information sur le projet de déménagement des équipes Fonctions Corporate de Rennes Malakoff à Orange Atalante

Onze salariés et un alternant de la Direction Immobilière Groupe (DIG) du site de Rennes Malakoff doivent rejoindre le site d'Atalante. Dans le cadre de sa stratégie, le groupe Orange mène depuis plusieurs années une politique d'optimisation de son empreinte immobilière qui se traduit par une densification des sites.

Un Groupe d'Evaluation Pluridisciplinaire (GEP) a été constitué pour évaluer le projet New Rennes. Il l'a classé en « criticité forte ». Un Groupe Pluridisciplinaire de Prévention (GPP) poursuit la démarche d'accompagnement et réalisera l'Etude Impact Humain -Travail (EIHT).

La densification du site d'Atalante conduit à une réorchestration des espaces ; le macro zoning présenté aux élus permet de visualiser précisément l'environnement de travail des salariés de la DIG. La CSSCT du Secrétariat Général a été mandatée sur le projet pour identifier, mesurer et réduire les impacts sur les salariés dans ce nouvel environnement de travail.

Pour la CFDT, l'amélioration des espaces de repli pour la confidentialité des dossiers et la concentration demeurent une préoccupation. La restauration subit également les densifications imposées : le pic de fréquentation génère des insatisfactions. Le service est dégradé et les places disponibles insuffisantes.

Une nouvelle présentation du projet sera faite lors du CSE d'avril pour consultation avec les éléments complémentaires demandés par les élus.

Pour conclure, la CFDT note que les équipes de Direction Déléguée à la Restauration (DDR) sont certes concertées lors du Schéma Directeur Immobilier Groupe (SDIT), mais regrette que le sujet de la restauration ne soit pas pleinement intégré et considéré dans tout nouveau SDIT.

FLASH INFO du 25 février 2026

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[FLASH INFO du 25 février 2026](#)